santé
famille
retraite
services

PROCURATION POUR DECLARER LES REVENUS PROFESSIONNELS PAR INTERNET

Merci de compléter une seule procuration par exploitant cotisant à la MSA

Je, soussigné(e) .....

Domicilié(e) à : .....

Immatriculé(e) sous le numéro INSEE (n° MSA) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse e-mail : .....

Donne procuration à : .....
Pour déclarer mes revenus professionnels par Internet.

Sauf avis contraire de ma part, cette procédure sera reconduite automatiquement. Signature

Date : |__|__|__|__|__|__|__|__|

❶

Je, soussigné(e) .....

Domicilié(e) à : .....

Immatriculé(e) sous le numéro INSEE (n° MSA) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse e-mail : .....

Donne procuration à : .....
Pour déclarer mes revenus professionnels par Internet.
Sauf avis contraire de ma part, cette procédure sera reconduite automatiquement. Signature

Date : |__|__|__|__|__|__|__|__|

❷

Je, soussigné(e) .....

Domicilié(e) à : .....

Immatriculé(e) sous le numéro INSEE (n° MSA) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse e-mail : .....

Donne procuration à : .....
Pour déclarer mes revenus professionnels par Internet.
Sauf avis contraire de ma part, cette procédure sera reconduite automatiquement. Signature

Date : |__|__|__|__|__|__|__|__|

❸

Centre de Gestion ou Cabinet Comptable : .....

N° DE SIRET : ..... Tél. : ..... E-mail : .....

Identifiant de connexion (1)..... Siège social : .....

Représenté par :.....

Accepte la(les) procuration(s) nous permettant de déclarer les revenus professionnels pour le compte de la(les) personne(s) nommée(s) ci-dessus et d'être inscrit aux services sécurisés de la MSA Berry-TOURAINE.

Date : |__|__|__|__|__|__|__|__| Signature

(1) Merci d'indiquer l'identifiant de connexion qui doit être de 6 caractères en lettres et/ou chiffres (les lettres majuscules, accentuées et les caractères de ponctuation ne sont pas admis).

Procuration : La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.377-1 du Code de la Sécurité Sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code Pénal).